

Dispositif « Des livres à soi » : Le conseil départemental poursuit ses actions de prévention contre l'illettrisme



Vendredi 19 juin, dans le cadre de son programme de prévention et de lutte contre l'illettrisme ainsi que de ses actions en faveur de la parentalité, le conseil départemental de Loir-et-Cher organisait une journée dédiée au programme « Des livres à soi » à Vineuil. Un dispositif mis en œuvre conjointement par la Médiathèque départementale et la direction développement social du territoire, avec le soutien du ministère de la Culture par la DRAC Centre-Val de Loire, qui vise notamment à sensibiliser les familles à l'importance de la lecture pour les enfants en proposant des ateliers, visites et moments festifs.

En 2026, la quatrième édition du [programme « Des livres à soi »](#) a de nouveau permis à plusieurs familles loir-et-chériennes de (re)découvrir l'importance de la lecture pour les plus jeunes. Car si de nombreux parents considèrent qu'il est important de lire des histoires à leurs enfants, cela n'est pas aisé pour tous. « Des livres à soi » invite ainsi des parents en difficulté d'accès à la lecture (en situation d'illettrisme, d'analphabétisme, non-francophones, etc.) ou souhaitant renforcer leur lien de parentalité par le livre à bénéficier d'ateliers de découverte basés sur la narration par l'image, et de sorties autour de la littérature jeunesse. Le livre devient ainsi un vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité.

Dispositif de démocratisation de la lecture et de prévention de l'illettrisme principalement déployé dans les quartiers prioritaires et en ruralité, « Des livres à soi » vise à donner aux parents, quelle que soit leur compétence en lecture, les moyens et la confiance nécessaires au partage du livre jeunesse avec leurs enfants (de 0 à 6 ans). Il participe également à enraciner la pratique et le goût de la lecture dès le plus jeune âge, à accompagner les parents et aider les enfants à se familiariser avec le langage, l'image, la narration, l'écrit, etc. à l'heure où le temps passé et le goût de la lecture chez les jeunes décroissent fortement comme le rappelle le récent [rapport des états généraux de la lecture pour la jeunesse](#).

Placer la lecture au cœur de la parentalité et réduire les inégalités d'accès à la culture

À travers ce dispositif, outre le fait de sensibiliser les familles à la lecture et ses bienfaits, l'objectif est de réduire les inégalités en matière d'accès à la culture. Les parents suivent un parcours de dix rendez-vous, lors desquels ils participent à six ateliers de découverte à partir de la bibliographie « Des livres à soi », à trois sorties (une en bibliothèque, une en librairie et une sur le salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-la-Forêt) ainsi qu'à une fête de clôture avec remise d'un document de validation de leurs parcours au sein du dispositif. Les familles reçoivent également un « chèque-lire » de 80 euros destiné à acheter des albums jeunesse et livres.

Une journée de convivialité pour valoriser l'investissement des parents

Le vendredi 19 juin, afin de valoriser leur investissement, les familles loir-et-chériennes ayant pris part à ce dispositif ont ainsi été reçues à Vineuil par Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance, ainsi que par les équipes de la Médiathèque départementale et des directions adjointes du développement social des territoires Centre et Sud. Après avoir notamment assisté au spectacle « Du poil de la bête » proposé par la compagnie L'Intruse et Nathalie Kiniecik, à une présentation des supports d'animation de la Médiathèque départementale, ainsi qu'un moment d'échanges et de partage en présence de l'autrice et illustratrice Malika Doray, marraine de l'édition 2026 du festival « Raconte-moi », les familles se sont vues remettre leurs certificats par Florence Doucet.

« En mettant en œuvre le dispositif « Des livres à soi », le conseil départemental réaffirme son engagement auprès des familles. Cette initiative essentielle accompagne les parents dans la transmission du plaisir de lire, qui constitue un pilier fondamental de l'épanouissement des enfants, leur réussite à l'école et leur ouverture sur le monde », a tenu à souligner Tania André, vice-présidente du conseil départemental chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

Suivez-nous sur [departement41](#)    

Émilie Dupont – Attachée de presse
emilie.dupont@departement41.fr
 02 54 58 54 60 – 06 75 71 23 10